

Montrouge, le 12 novembre 2019

Nouveau Plan d'Épargne Retraite (PER)

Le groupe Crédit Agricole accompagne tous ses clients dans la préparation de leur retraite

Dans un contexte d'inquiétude pour les retraites futures*, le Crédit Agricole, leader de l'épargne retraite en entreprise et premier assureur de France, mobilise tous ses métiers, banque de proximité, assurance, gestion d'actifs, afin de proposer à ses clients particuliers, professionnels et entreprises, l'ensemble des solutions permettant de préparer la retraite.

Après la récente application de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) et son volet retraite, le Crédit Agricole met à disposition de l'ensemble de ses clients, toutes les solutions d'accompagnement pour la préparation de la retraite : placements dans l'immobilier, assurance vie, marchés financiers.

Dès aujourd'hui, les clients des Caisses régionales de Crédit Agricole et ceux de LCL peuvent souscrire à un **PER Assurance**. Assurée par Predica, filiale assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances, cette solution répond aux besoins du moment de vie Retraite des clients au travers d'un accompagnement dans la durée des clients sensibles à la protection du capital et au cadre fiscal de l'épargne retraite. Le **PER compte-titres** pour avoir accès à un plus large univers d'investissement sera disponible dans les deux réseaux bancaires début 2020.

Depuis le 1er octobre, la clientèle des entreprises peut d'ores et déjà faire profiter à ses salariés des avantages du **PER d'entreprise collectif (PER COL)** proposé par Amundi Epargne Salariale et Retraite d'une part, et du **PER d'entreprise obligatoire (PERO)** d'autre part, proposé par Crédit Agricole Assurances dans le cadre de leur partenariat et de leur plateforme unique alliant dispositifs d'épargne salariale, d'actionnariat salarié et de retraite collective.

Qu'ils s'agissent des clients entreprises, petites ou grandes, souhaitant mettre en place des dispositifs d'Épargne Retraite à disposition de leurs salariés, ou de clients particuliers ou professionnels qui souhaitent souscrire un produit d'épargne pour la retraite, assurantiel ou en compte titres, le groupe Crédit Agricole mobilise toutes ses expertises de banque universelle pour accompagner ses clients dans la préparation de cette étape importante qu'est la retraite. Chaque moment de la vie compte, et le Crédit Agricole aide et accompagne ses clients dans la construction de leurs projets. C'est pourquoi, les conseillers proposent en agence, depuis le début de l'année 2019, une démarche d'accompagnement des clients pour les aider à construire et optimiser leur patrimoine, « Trajectoires patrimoine », dans laquelle la problématique retraite est notamment abordée.

* Selon l'étude AUDIREP pour Amundi, 84% des Français sont préoccupés par leur retraite et 69% pensent que leurs pensions sont ou seront insuffisantes pour vivre correctement en 2019

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Charlotte de Chavagnac	01 57 72 11 17	charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	01 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Bertrand Schaefer	01 49 53 43 76	bertrand.schaefer@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur www.credit-agricole.com - espace Actu/Presse- http://twitter.com/Credit_Agricole



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



créditagricole_sa